



Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

N°663 du 24 Janvier 2020

# L'ÉVEIL

## de la nation

Bihebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004 Prix : 250 F CFA

Interview exclusive du Colonel Ouro-Koura Agadazi, DG ANSAT :

**" Nous demandons à tous les paysans sur l'ensemble du territoire de se mobiliser et sortir massivement pour aller plébisciter Faure Gnassingbé le 22 février 2020 "**

P.5,6&amp;7



Col Ouro-Koura Agadazi, DG de l'ANSAT

**Contestation de la candidature de Faure et récusation de la Cour Constitutionnelle par l'ANC :**

**Atcholi Aklesso n'est pas surpris de l'attitude de celui qui fait toujours une chose et son contraire**

P.3



Atcholi Aklesso, Secrétaire Exécutif de UNIR

**Les Journée portes ouvertes de c'est du 28 Janvier au 01 Février 2020**



Lire Le communiqué à la page 8

Diplomatie :

### Faure Gnassingbé chez Ali Bongo



Poignée de mains entre Faure Gnassingbé (g) et Ali Bongo (dt).

Page 3

Election présidentielle du 22 février :

### La configuration du bulletin de vote connue



Ayassor Tchambakou, président de la CENI

Page 2

Investissements et innovations :

### Heidelberg Cement s'associe à la vision de développement du Gouvernement

Page 6



Les responsables de la structure face aux acteurs des médias

Election présidentielle du 22 février :

# La configuration du bulletin de vote connue

**Les différents états-majors des candidats engagés dans la course à la magistrature suprême affûtent leurs armes. Au niveau de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), institution chargée d'organiser l'élection, les préparatifs vont bon train. Elle a procédé le mercredi 22 janvier dernier à son siège au tirage au sort de l'ordre de positionnement des candidats sur le bulletin de vote.**

L'opération s'est effectuée en présence des représentants des candidats, des membres de la CENI et professionnels de la presse. Le tirage au sort s'est fait sous la direction de maître Alou Banassa Komlan, huissier de

justice. Il faut retenir qu'à la suite de cette opération la configuration se présente comme suit :

En première position, Mouhamed Tchassona Traoré, viennent Wolou Komi, Georges Assiongbon Kouessan. En qua-

trième position se retrouve Faure Essozimna Gnassingbé, suivent Tchabouré Gogué, Jean-Pierre Fabre et Messan Agbéyomé Gabriel kodjo.

Il est important de souligner que la CENI recevra dans les jours qui suivent les logos



Ayassor Tchambakou, président de la CENI

des candidats retenus par la Cour constitutionnelle pour l'impression du bulletin unique de vote.

Notons que la campagne pour cette présidentielle s'ouvre le 6 février prochain.  
M F

Présidentielle de 2020 :

# Le CNJ-Togo lance des rencontres entre jeunes et candidats à l'élection

**Le 22 février 2020, les Togolais iront aux urnes pour le compte des élections présidentielles. Dans ce cadre, le Conseil National de la Jeunesse (CNJ-Togo) a lancé le " Dialogue constructif entre les jeunes et les leaders de partis politiques et indépendants ". C'était au cours d'une conférence de presse organisée le samedi 18 janvier dernier à la maison des jeunes d'Amadahomé à Lomé.**



La table d'honneur

L'objectif de ce projet est d'amener les candidats en lice pour le scrutin à garantir à la jeunesse togolaise une meilleure prise en compte de ses préoccupations et son degré d'implication aux prises de décision.

Selon les explications, ce projet se focalise à l'organisation des journées de dialogue entre les jeunes et les

leaders politiques.

Au cours de sa présentation, M. Régis Batchassi, président national du CNJ, a fait savoir qu'au cours de ces journées, les candidats aux élections vont présenter aux jeunes pendant deux (2) heures au maximum leurs projets de société ainsi que leur vision pour la jeunesse pour les 5 ans à venir.

Les activités dudit projet

sont prévues pour se dérouler dans la période du 06 au 20 février 2020.

Chaque formation est invitée à désigner 01 à 03 représentants comme panélistes avec la possibilité pour les jeunes de participer aux dites journées.

Tout jeune ayant l'âge compris entre 18 et 35 ans peut participer à ces journées. Dans une large mesure être une personne de 40 ans et être un artisan ou jeune de parti politique, ou entrepreneur ou encore membre d'une ONG. En dehors des jeunes qui seront sélectionnés, les autres peuvent s'inscrire directement sur le <https://forms.gle/PyKNPTAvtnwoCtRr7>.

Soulignons que cette initiative est portée par le CNJ en collaboration avec le RJPAO que préside Alexandre Agbozoh-Guidi, le RILF, la promotion PYPA 2020, le CJD et l'AMPJ.

Kahf Djobo

# 12ème université du notariat togolais : Les notaires s'imprègnent des nouvelles réglementations

*Dans le souci de pérenniser leurs acquis et de se former davantage, les notaires regroupés dans la chambre nationale des notaires du Togo et celle interdépartementale des notaires de la Cour d'Appel de Caen, ont participé à la 12ème université du notariat togolais à Lomé.*



création de titre de propriété individuelle des copropriétaires.

Me Tsolenyanu koffi , président de la chambre nationale des notaires du Togo à l'ouverture de ces assises, a souligné la nécessité absolue pour les notaires aujourd'hui de s'approprier quotidiennement des nouvelles réglementations afin de rédiger solidement leurs actes.

Pius Agbétomey, garde des sceaux, ministre de la justice, présent à l'ouverture de la session, a exprimé la disponibilité du Gouvernement togolais à accompagner la chambre des notaires pour le bonheur de l'usager du droit. Il n'a pas manqué de rappeler à ceux-ci le principal enjeu de leur métier qui se résume à la compétence, l'efficacité, la dextérité et surtout la satisfaction de l'usager du droit.

Rappelons que le choix des deux thèmes de la formation a été inspiré des innovations de la loi N°2018- 005 du 14 juin 2018 portant code foncier et domanial au Togo et la réglementation du droit OHADA relative aux suretés.

M F



**OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES**

**Innovations de la loi de finances 2020**

**Jusqu'à**

**-100%**

sur

la valeur en douane des **véhicules neufs\***

- \* -100% pour les véhicules électriques ou hybrides à l'état neuf
- \* -90% pour les véhicules neufs
- \* -50 % pour les véhicules de 1 à 2 ans d'âge
- \* -35 % pour les véhicules de 3 à 5 ans d'âge

8201 Office Togolais des Recettes - OTR [www.otr.tg](http://www.otr.tg)



**OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES**

**Innovations de la loi de finances 2020**

Exonération de la

TVA

sur les **véhicules neufs\***

\* TVA au cordon douanier  
\* Véhicules de 0 à 5ans

8201 Office Togolais des Recettes - OTR [www.otr.tg](http://www.otr.tg)

## Contestation de la candidature de Faure et récusation de la Cour Constitutionnelle par l'ANC : Atcholi Aklesso n'est pas surpris de l'attitude de celui qui fait toujours une chose et son contraire

**A quelques jours de l'ouverture officielle de la campagne pour la présidentielle, des candidats échafaudent et multiplient des plans pour mettre hors-course des challengers qui leur font le plus peur et sans lesquels ils ne peuvent tirer leur épingle du jeu.**

C'est en tout cas ce qu'on peut dire de la démarche de Jean-Pierre Fabre, Président et candidat de l'ANC, pour le 22 Février. En effet, devant la presse nationale et internationale mardi dernier, l'ancien Chef de file de l'opposition a dans une parfaite méconnaissance des principes élémentaires reconnus dénié à Faure Gnassingbé le droit d'être candidat pour l'élection présidentielle Prochaine.

Le candidat naturel de

l'ANC n'a pas manqué l'occasion de dénoncer la composition incomplète de la cour constitutionnelle qu'il a jugé incapable de mener à bien sa mission.

Dans une sortie qui s'apparentait à la réponse du berger à la bergère, le Secrétaire Exécutif du parti UNIR n'est pas allé du dos de la cuillère pour remettre Jean-Pierre Fabre à sa place.

Pour lui il est quand même surprenant que le Président de l'ANC ose encore



Atcholi Aklesso

parler de la candidature du Chef de l'Etat qui d'ailleurs ne souffre d'aucune contestation. Le militant de première heure d'UNIR n'est pour autant pas surpris des attaques de l'ANC contre la cour constitutionnelle car pour lui,



Jean-Pierre Fabre

il faut être un champion dans l'art de faire une chose et son contraire pour venir récuser une cour qui, quelques jours plutôt a réceptionné et validé votre candidature.

Et comme cela se voit et

se lit clairement, la démarche de Fabre en direction de la candidature de Faure et de la cour constitutionnelle risque d'être une tempête dans un verre d'eau.

ELN

### Présidentielle 2020 :

## La bataille pour la place du meilleur perdant déjà engagée

**Au lendemain de la décision finale de la cour constitutionnelle déclarant aptes 7 candidats sur les 9 à se lancer dans la course au fauteuil présidentiel, il se dégage trois véritables challengers autour desquels le scrutin se jouera.**

Principal favori de la présidentielle de février 2020, le candidat du parti UNIR Faure Gnassingbé affiche une certaine sérénité en continuant de creuser l'écart avec ses principaux adversaires. Pendant ce temps du côté du candidat Kodjo qui a la bénédiction du vieux prélat Monseigneur

Kpodzro et le candidat du plus grand parti de l'opposition Jean Pierre Fabre de l'ANC, c'est la course à la recherche de soutien.

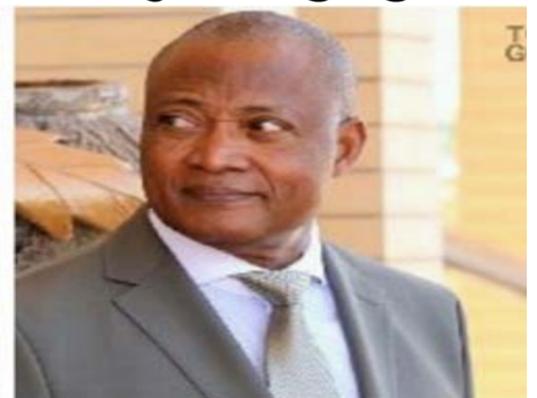
Des partis très peu représentatifs sur l'échiquier politique national ont déclaré apporter leur soutien à l'initiative de Kpodzro en se ralliant au



Gabriel Agbéyomé Kodjo

candidat Agbéyomé.

C'est le cas de la CDPA, de Togo autrement,



Jean-Pierre Fabre

du NID, etc. Très rusé et politiquement futé, Gabriel Messan Agbéyomé Kodjo a même laissé croire à un supposé soutien que lui apporterait le PNP et son leader en exil Tikpi Atchadam, information très vite battue en brèche par les proches de Tikpi et infirmée à travers un communiqué officiel lu par le Docteur Sama.

Ancien dissident du RPT avant de déposer armes et bagages du côté de l'opposition, Agbéyomé peut se targuer du soutien de l'ancien Archevêque de Lomé pour créer de la surprise.

Mais à l'opposé, Jean-Pierre Fabre opposant au régime en place depuis l'ouverture de notre pays à la démocratie, il part avec une longueur d'avance sur les autres candidats de l'opposition pour s'être déjà présenté par le passé par deux fois comme

candidat. Son parti contrairement à ceux des autres leaders de l'opposition est mieux implanté sur le territoire national, ce qui naturellement pourra lui être bénéfique au moment venu.

A quelques jours de l'ouverture de la campagne, deux courants s'affrontent sans pitié à travers injures, calomnies et dénigrement par réseaux sociaux interposés. Il s'agit du courant Agbéyomé Kodjo porte flambeau de la frange de l'opposition qui prône la candidature unique et celui Fabre opposé à cette idée.

Aujourd'hui, les faits et gestes de ces deux candidats de l'opposition fait croire à certains analystes que le vrai challenge c'est entre Fabre et Agbéyomé qui ne veulent rien négliger pour finir le meilleur des candidats qui seront recalés.

### Diplomatie :

## Faure Gnassingbé chez Ali Bongo

**Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé a effectué ce Jeudi 23 Janvier une visite d'amitié et de travail à Libreville dans la capitale Gabonaise.**

Les sujets d'intérêt commun aux deux pays principalement et à la sous-région de façon général ont retenu l'attention des deux dirigeants.

Le Togo et le Gabon sont solidement engagés dans de parfaites relations bilatérales et pour cette raison les deux leaders, de concert avec les autres présidents du con-



Poignée de mains entre Faure Gnassingbé (g) et Ali Bongo (dt).

tinent mènent une guerre sans merci au grand banditisme et au terrorisme, des fléaux qui retardent le développement de l'Afrique.

Faure Gnassingbé a été accueilli par une forte communauté togolaise en liesse, visi-

blement contente d'avoir retrouvé son champion pour la première fois depuis son acceptation d'être candidat pour le compte d'UNIR dans le cadre de la Présidentielle de 2020.

La Rédaction

# L'observation électorale refusée au Conseil épiscopal justice et paix

*Les élections du 22 février 2020 seront observées par plusieurs associations et organisations de la société civile ayant dûment fait la demande et remplissant les conditions à l'exception du Conseil épiscopal Justice et Paix.*

*En effet c'est au travers d'un échange épistolaire que le Ministre de l'Administration territoriale a refusé à cette structure religieuse d'observer les élections.*

*Et pour cause, des faits antérieurement posés par ce conseil n'ont pas joué en sa faveur. Des prises de position pas trop recommandables pour une organisation religieuse censée être au-dessus de la mêlée ont plutôt prouvé au monde entier que ce conseil n'était rien d'autre qu'un appendice de l'opposition.*

*Aussi la demande du Ministère relative à la provenance des sources de financement de ce conseil pour prendre en charge les 9 000 personnes à déployer sur le terrain n'a-t-elle pas été satisfaite. Au regard de ces éléments le Ministre n'a pas jugé utile de donner le quitus d'observation électorale au Conseil Episcopal Justice et Paix.*

*A lire, ci-dessous, la lettre complète du Ministre Payadowa BoukpeSSI.*

Monsieur le Secrétaire Général du Conseil Episcopal Justice & Paix Togo LOME

Monsieur le Secrétaire Général,

J'accuse réception de votre lettre référencée 350/2019/CEJP-TOGO/SG du 26 décembre 2019 relative à une demande d'audience, et évoquant la requête pour l'observation des élections par votre organisation, Je voudrais vous rappeler qu'en tant que ministre en charge de la tutelle des associations de développement, de droits de l'homme et culturelles, je vous ai, dans mes précédentes

lettres précisé les raisons pour lesquelles votre organisation n'est pas qualifiée pour assurer une observation neutre et crédible des élections.

En effet, la Conférence Episcopale du Togo (CET) dont vous n'êtes qu'un service, comme vous l'affirmez vous-même, dans votre courrier, a eu à prendre clairement des positions partisans sur la situation politique que notre pays a connue depuis août 2017. Le dernier message du 21 novembre 2019 de la Conférence Episcopale du Togo en est une illustration

parfaite, puisque comme toutes les autres déclarations, la Conférence Episcopale du Togo a repris à son compte les réclamations de l'opposition notamment sur la CENT, la Cour Constitutionnelle, le code électoral, méprisant ainsi les lois électorales en vigueur dans notre pays. Comment peut-on expliquer que la Conférence Episcopale du Togo demande le 21 novembre 2019, la révision du code électoral pour une élection prévue conformément aux dispositions constitutionnelles au mois de février 2020 ?

Il en est de même de la



Le ministre Payadowa BoukpeSSI

CENT qui est composée conformément aux lois en vigueur et pourtant la Conférence Episcopale du Togo, demande que cette composition soit revue !

Enfin il suffit de lire les réclamations envoyées par l'ANC et la C14 au gouvernement, pour se rendre compte de la coïncidence troublante entre lesdites réclamations et les demandes de la Conférence Episcopale. Comment dans ces conditions un service de cette Conférence Episcopale peut-il assurer une observation électorale avec la neutralité requise ?

Par ailleurs, depuis le mois de juin 2019 jusqu'à ce jour, nous n'avons toujours pas reçu les informations sur les sources de financement

dont dispose la Conférence Episcopale du Togo pour cette opération, qui emploiera, suivant votre demande adressée à la CENT, plus de neuf mille (9.000) personnes Le refus de communiquer vos sources de financement, est la preuve que cette opération est téléguidée par une ou plusieurs organisations que vous ne voulez pas dévoiler, pour des raisons que nous ignorons. C'est pour toutes ces raisons que je vous confirme que la demande d'observation des élections du Conseil Episcopal Justice et Paix du Togo n'est pas acceptée.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes cordiales salutations.

## Investissements et innovations :

# Heidelberg Cement s'associe à la vision de développement du Gouvernement

*Implanté au Togo depuis 50 ans, le groupe Heidelberg Cement marque son existence par la disponibilité et la qualité de ses produits ainsi que leurs demandes sur le marché. La responsabilité sociale des entreprises, l'investissement et les innovations sont des valeurs intégrées dans la vision du groupe allemand. Ces valeurs cadrent avec le Plan National de Développement (PND).*

Il est principalement question aujourd'hui pour le groupe Heidelberg Cement d'apporter sa contribution à la réalisation du PND. Ce plan ambitieux du Gouvernement togolais qui a pour objectif la création d'emplois et de richesses ainsi que des bénéfices qui permettront d'accroître les actions du Gouvernement en faveur des couches les plus défavorisées.

Au travers d'actions concrètes, Heidelberg Cement compte faire un financement de 30 millions de dollars US dans l'usine de sa filiale Cimtogo, dans la zone

portuaire à Lomé. Cet investissement permettra d'augmenter la capacité de broyage de plus d'un million de tonne par an. Dans cette dynamique, l'entreprise s'engage dans la promotion d'une industrie de transformation des ressources minières dans la production de clinker et de ciment 100% fabriqués au Togo.

Éric Gougnac, Directeur Général de Cimtogo, Scantogo et Granutogo parle d'un projet d'extension démarré depuis décembre 2019, avec pour stratégie, la réception de la totalité de clinker en provenance de

Scantogo, filiale du groupe Heidelberg Cement, située à Tabligbo à 80 km au Nord-est de Lomé. Ces nouvelles actions permettront de réduire les importations de clinker et de ciment, et auront pour retombée, l'amélioration des balances de paiements. Une façon de promouvoir l'économie togolaise avec la transformation des ressources nationales.

L'entreprise met désormais le cap sur la formation professionnelle, en partenariat avec les Centres de Formation aux Métiers de l'Industrie (CFMI) et les Universités de Lomé et Kara. Ceci,



Une vue de l'assistance lors de la rencontre

avec pour but de participer à la réduction du chômage qui touche la jeunesse. Selon les chiffres avancés par les premiers responsables, l'entreprise compte recruter 200 à 300 personnes avec une augmentation de 30% d'emplois directs.

La responsabilité sociale de l'entreprise sera de mise. Les bonnes pratiques seront une réalité, notamment la gestion environnementale et l'utilisation des meilleures

technologies disponibles.

Avec le nouveau projet, les investissements du groupe Heidelberg Cement seront désormais portés à plus de 250 millions de dollars US en 9 ans. Ces efforts traduisent la volonté de cette entreprise à participer au PND. Heidelberg Cement est le deuxième cimentier mondial avec 58.000 employés dans 60 pays. Il possède 3000 sites, et est présent sur 5 continents.

M F

Interview exclusive du Colonel Ouro-Koura Agadazi, DG ANSAT :

## " Nous demandons à tous les paysans sur l'ensemble du territoire de se mobiliser et sortir massivement pour aller plébisciter le 22 février 2020, l'unique idéal candidat, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE qui répond au mieux aux aspirations profondes des populations rurales à travers le PND. "

*Dans un entretien exclusif accordé aux sites d'information A-news et leveil.tg le Colonel Ouro-Koura Agadazi Directeur Général de l'Agence Nationale pour la Sécurité Alimentaire au Togo dresse le bilan de l'exercice qui a couvert février 2019 à Janvier 2020 et fait des projections sur l'avenir.*

*L'ancien Ministre de l'Agriculture lance par la même occasion un vibrant appel à tous les paysans du pays dans la perspective de l'élection Présidentielle de Février 2020. Lisez plutôt*

### **En terme de bilan, quelle appréciation chiffrée faites-vous de la Campagne nationale d'achats de stocks 2019 ? Quelles ont été vos Forces et faiblesses ?**

La campagne d'achat de céréales en zones rurales exercice 2019-2020 qui vise à renforcer les stocks de sécurité a été lancée en février 2019 et a pris officiellement fin en janvier 2020.

Pour un montant initial de 350 000 000 F CFA prévus pour la collecte, ce montant a été porté à la hausse à 510 000 000 F CFA sur instruction du gouvernement au regard de l'engouement que la campagne a suscité auprès des producteurs.

Les prix de collecte consensuellement fixés avec tous les acteurs sont :

- 160 F CFA le Kg de maïs,
- 200 F CFA le Kg de sorgho ou de mil,
- 380 F CFA le Kg de riz local blanc.

Cette campagne qui a couvert tout le territoire a permis à l'ANSAT de mobiliser plus de 3000 tonnes de denrées toutes spéculations confondues pour renforcer le stock de sécurité.

Durant toutes les activités de collecte nous avons relevé certaines forces et identifié des faiblesses.

Au nombre des forces nous pouvons citer :

- Le renforcement de la structuration du monde paysan,
- Une nette amélioration de la qualité des produits agricoles,
- Une rapidité dans la collecte des produits,
- Le raffermissement de la culture des ventes groupées favorisant le développement des forces de ventes en milieu paysan,
- Le soutien des prix à la production,
- Le renforcement du contrôle primaire de qualité des produits en milieu paysan.

### **S'agissant des faiblesses, la plus grande est la réticence des petits producteurs à regrouper leurs stocks dans les magasins que le gouvernement a mis à leur disposition pour réduire les pertes post-récolte.**

Cette attitude de certains producteurs les met à l'écart du système de collecte de l'ANSAT et les expose aux influences des commerçants véreux. C'est sur ce point que l'ANSAT entend travailler avec l'appui des chambres régionales d'agriculture pour permettre au monde rural d'exploiter le plein potentiel qu'offrent toutes les infrastructures de stockage que le gouvernement a mises à leur disposition sur l'ensemble du territoire national. Je rappelle que dans le cadre du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA), plus de 500 infrastructures de stockage ont été mises en place par le gouvernement.

### **Pour la Campagne 2019, vous avez retenu comme thème central, la bancarisation du secteur agricole Togolais ? Pouvez-vous nous expliquer ce concept et nous dire pourquoi vous l'avez introduit ?**

Après la phase de regroupement des stocks, nous sommes passés à la deuxième phase en plaçant la campagne de collecte de céréales 2019-2020 sous le sceau de la bancarisation pour :

- sécuriser les fonds en milieu paysan, souvent victimes d'incendie et de vols
- rapprocher davantage les producteurs des institutions bancaires,
- aider à la construction d'un partenariat durable entre les faitières, organisations des producteurs agricoles et producteurs individuels et les banques de la place,
- faciliter l'octroi des crédits aux paysans par les banques en vue de relever le taux de financement de celles-ci dans

le secteur agricole, - l'objectif final étant de contribuer significativement à la mobilisation des 65% des financements attendus du secteur privé dans le plan national de développement (PND), fruit de la vision du Chef de l'Etat Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE.

La stratégie a connu un réel engouement car c'est 72 faitières et groupement agricoles plus les producteurs qui sont allés ouvrir des comptes dans des banques.

### **On parle donc d'une nouvelle stratégie de l'ANSAT en matière de collecte de céréales, qu'est-elle concrètement et comment la déployez-vous à l'échelle nationale ?**

C'est toute une chaîne d'actions qui a été construite pour impliquer tous les acteurs dans le processus de collecte des stocks depuis l'identification, la géolocalisation, la quantification, le groupage, le contrôle de qualité, le conditionnement, l'achat et l'enlèvement des stocks en passant par la fixation des prix des spéculations faisant l'objet de collecte.

### **L'ANSAT a organisé en 2019, des ateliers de formation, de sensibilisation et des visites de terrain à la rencontre des producteurs, quel en était l'objectif visé ?**

En 2019, l'ANSAT a organisé avec l'appui de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), plusieurs ateliers de formation au profit de son personnel, du personnel des 15 pays de la CEDEAO, de la Mauritanie et du Tchad en charge de la gestion des stocks de sécurité et des acteurs qui gèrent les stocks de première ligne de défense au niveau national notamment les paysans, les commerçants et commerçantes du secteur informel.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier et



Col Ouro-Koura Agadazi, DG de l'ANSAT

féliciter le Directeur Exécutif de l'ARAA pour le rôle clé qu'il a joué dans la mobilisation des expertises et des ressources financières qui ont contribué à la réussite de ces ateliers.

La formation a essentiellement porté sur la gestion des stocks (stocks de sécurité et stocks de proximité).

Concernant les campagnes de sensibilisation, deux thèmes centraux ont retenu l'attention des acteurs nationaux ruraux à savoir :

- 1) L'immersion et l'approbation du PND en milieu ruraux
- 2) Le rôle des acteurs ruraux dans la réalisation des objectifs du PND

### **L'Agriculture Togolaise a longtemps souffert de financement, vous avez axé la campagne 2019 sur la bancarisation de ce secteur, serait-ce suffisant ? Sinon quelles actions adjuvantes préconisez-vous ?**

Les données renseignées révèlent que le taux de financement des institutions bancaires au secteur agricole est très faible. Il se situe entre 0,2 et 0,3 %. C'est pour relever ce défi que le gouvernement togolais sous la haute impulsion du Chef de l'Etat a mis en place un arsenal d'instruments financiers pour accroître le volume des financements des banques tout en réduisant les risques du secteur. On peut citer le MIFA, le FNFI, l'AgriSEF...

C'est pour soutenir cette dynamique que nous avons bien voulu placer la campagne d'achat de céréales 2019-2020 sous le signe de la bancarisation pour permettre aux banques d'élargir leurs portefeuilles dans le secteur agricole.

Au-delà des financements attendus des banques, il y a lieu d'explorer d'autres sources de financements non

des moindres telles que des financements basés sur l'actionariat ou le partenariat. Ce sont d'importants flux financiers qu'on peut mobiliser en interne ou auprès de la diaspora sous réserve que les acteurs du secteur agricole rassurent sur leur capacité à cibler et conquérir les marchés porteurs tout en faisant un bon choix sur les filières à hautes valeurs ajoutées. C'est pourquoi la diversification mérite d'être soutenue pour créer des nouvelles opportunités au monde rural.

### **Dans vos différentes sorties sur le terrain et lors des séances de formation et de sensibilisation avec les acteurs de la filière agricole, vous évoquez souvent les filières porteuses à hautes valeurs ajoutées, quelles sont ces filières et en quoi apportent-elles un plus aux producteurs ?**

Une étude de la banque mondiale a périmétré 22 filières porteuses parmi lesquelles 09 ont été caractérisées comme étant des filières porteuses à hautes valeurs ajoutées de par l'importance des recettes qu'elles génèrent et d'énormes gisement d'emplois qu'elles peuvent créer. Nous allons vulgariser les résultats de cette étude pour permettre aux paysans d'avoir une multitude de choix de filières rentables.

Les neuf filières porteuses à hautes valeurs ajoutées sont :

- 1- Ananas
- 2- Apiculture
- 3- Aquaculture
- 4- Champignon
- 5- Fonio
- 6- Karité
- 7- Légumes (feuille, racine, fruits, épices)
- 8- Sésame
- 9- Soja

Ces neuf filières ont

Suite à la page 6

# MIFA : L'exercice 2019 jugé satisfaisant

**Les acteurs du secteur agricole se sont réunis le mercredi 15 Janvier dernier à Lomé. Au cœur des échanges, les résultats de 2019 du Mécanisme Incitatif de Financement Agricole (MIFA S.A) fondé sur le partage de risques.**



Pour l'exercice 2019, le MIFA a obtenu un taux de réalisation physique de 107% pour une réalisation financière de 97%. Ces taux se rapportent à différentes activités qui ont été menées et qui ont provoqué la signature de 187 contrats entre le MIFA et les acteurs des chaînes de valeur agricole. Ces contrats sont relatifs aux achats des produits ou prestations de services agricoles pour un montant total de 20, 699 milliards de FCFA. Les actions

ont aussi induit à la mobilisation de 11450 acteurs sur le territoire national lors des réunions foraines de sensibilisation sur le mécanisme.

Le MIFA a consacré sa première année de mise en œuvre aux activités d'organisation et de structuration des acteurs de la chaîne de valeur agricole (CVA), de facilitation, de l'accès au financement auprès des institutions

financières partenaires pour la mise en œuvre de leurs projets agricoles. Le bilan des travaux effectués prend en compte la période Aout-Décembre 2019.

« Le MIFA, en travaillant avec les institutions financières a réussi à mobiliser 8,116 millions de FCFA pour le financement des activités agricoles. 75000 acteurs ont été impactés par ces financements, dont 70000 producteurs et près de 500 coopératives ont été mis en

place », s'est résumé le Directeur Général de l'institution, M. Aristide Kodjo Agbossoumondè. Il a rappelé que les objectifs au regard de ce qui a été fixé au début de 2019 ont été atteints. Il a avancé comme chiffre 8,116 milliards qui sont au dessus des 7 milliards fixés au début de 2019.

Il reconnaît que les efforts fournis ne représentent pas grand-chose par rapport aux besoins du secteur agricole en

affirmant qu'ils veulent atteindre 1 million de personnes dans ce secteur car ils ne sont qu'à 75000. Les responsables du MIFA ont su profiter de la rencontre pour présenter les actions à mener dans la nouvelle année 2020 pour des résultats plus probants.

Lancé le 25 Juin de l'année 2018, par le Chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé, le MIFA a enregistré de très bonnes notes durant sa phase pilote en six mois. Pour cela, en conseil des ministres du 06 février 2019, le gouvernement officialise un décret qui transforme le MIFA en Société Anonyme (S.A) au capital de 10 milliards de Francs CFA.

Vincent

## Interview exclusive du Colonel Ouro-Koura Agadazi, DG ANSAT :

**" Nous demandons à tous les paysans sur l'ensemble du territoire de se mobiliser et sortir massivement pour aller plébisciter le 22 février 2020, l'unique idéal candidat, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE qui répond au mieux aux aspirations profondes des populations rurales à travers le PND. "**

Suite de la page 5

l'avantage de générer plus de recettes et d'emplois par rapport aux autres filières.

**L'ANSAT s'est résolument engagé à s'inscrire dans la dynamique de l'axe 2 du PND qui positionné l'agriculture comme socle d'une croissance économique résiliente, comment comptez-vous relever ce défi ?**

L'axe 2 du PND consacre une grande place à la transformation des produits agricoles par l'installation des usines agroalimentaires sur le territoire national.

Dans ce cadre, l'ANSAT est déjà en partenariat avec une usine (ETC) installée en zone portuaire qui transforme déjà le maïs grain en farine que nous avons placé sur le marché national et qui a été bien accueilli par les consommateurs.

Nous entendons élargir le champ en composant avec une deuxième usine nouvellement installée dans la préfecture de Zio avec laquelle nous sommes en discussion pour pouvoir y projeter d'énormes quantités de stocks issus des excédents de production pour leur meilleure valorisation.

Il sera question pour nous de nous organiser avec les producteurs sur l'ensemble du territoire pour une meilleure prise en compte de leurs préoccupations relatives à l'écoulement des excédents de production. Tous ces sujets seront débattus très prochainement lors de la réunion bilan que nous allons tenir.

**Selon le rapport du recensement national de l'agriculture en 2014, le secteur agricole génère plus de 20% des recettes d'exportation, les produits togolais sont-ils compétitifs ? Quels sont les produits les plus prisés et exportés et qu'entendez-vous pour promouvoir davantage l'exportation ?**

Les produits qui soutiennent jusqu'ici les 20% des recettes d'exportation sont : le Café, le Cacao, le Coton, l'anacarde, le soja, l'ananas et l'huile de palme.

Les produits togolais sont compétitifs sur les marchés internationaux. Je n'en veux pour preuve les derniers résultats du classement 2018 qui classent le Togo 1er pays exportateur de la CEDEAO des produits agricoles Bio vers l'Union Européenne pour avoir exporté en 2018, 22 123 tonnes de produits agricoles Bio. Pour les mêmes produits, le Togo occupe la 5ème place en Afrique et le 31ème rang mondial.

Nous allons davantage soutenir les paysans dans le choix des filières rentables et les exhorter à plus de production en vue d'élargir l'assiette des exportations afin d'améliorer la balance commerciale.

**Le PND projette 500.000 emplois directs à l'horizon 2022, à l'ANSAT vous y croyez dur comme fer a-t-on appris, qu'est-ce qui motive votre optimisme ?**

Nous croyons en la capacité

du Togo à créer dans le cadre du PND, 500 000 emplois à l'horizon 2022, au regard de l'énorme potentiel dont regorge le secteur agricole qui emploie plus de 70% de la population active.

Prenons l'exemple de la filière volaille-petit ruminant, quand vous parcourez toutes les chaînes de valeur de cette filière, vous vous rendez compte que c'est une mine d'emplois. De l'acquisition de matériaux de construction, à la construction des abris en passant par les intrants, la santé animale, la collecte, la découpe, la transformation et la commercialisation. C'est tout un écosystème qui génère plusieurs dizaines d'emplois.

Si vous extrapolez cet exemple sur 70 % de la population constituée de producteurs que vous transposez sur toutes les filières développées au Togo, l'on se rend aisément compte que réaliser 500 000 emplois est faisable sous réserve de prendre conscience de notre capacité à structurer les emplois et à définir une grille salariale en milieu paysan. C'est l'une des tâches à laquelle l'ANSAT va se consacrer à partir de la campagne 2020-2021 pour plus d'éveil de conscience en milieu paysan.

**En 2019 vous disiez : " Chaque producteur togolais est un salarié qui s'ignore.", pourquoi l'affirmez-vous ? Un procédé scientifique et démonstratif peut-il clairement l'illustrer ? Si**

**oui lequel ?**

Pour illustrer nos propos, je voudrais vous donner l'exemple d'un producteur de maïs installé dans la région centrale qui a fait le choix de développer en plus du maïs, la production du piment en contre saison sur un hectare. A la fin de la saison, vous savez combien il a réalisé comme bénéfice sur son exploitation de 1 ha en 2 cycles de production de 3 mois ? Il a réalisé Neuf millions (9 000 000) F CFA de bénéfice. Si ce paysan se mettait à calculer son revenu mensuel sur la filière piment, il se retrouve à 750 000 francs par mois pour la seule filière piment. Il peut se donner un objectif en fixant 300 000 francs comme salaire mensuel par exemple et consacrer 5 400 000 pour l'investissement pour acquérir des semences plus performantes, agrandir les superficies exploitées, recruter de la main d'œuvre qualifiée pour accroître sa production tout en veillant à avoir un produit ayant des qualités qui répondent aux standards internationaux. Un tel paysan a structuré des emplois et défini une grille salariale à ses employés. Il est tout simplement un entrepreneur, rien que sur la base d'une seule filière. C'est ce genre de paysan dont le Togo a besoin dans le cadre du PND. Nous devons développer la culture salariale en milieu paysan pour rendre beaucoup plus attractif le secteur agricole.

**Quand on sait que l'agriculture togolaise contribue à hauteur de 40% à la formation de la richesse nationale, par quelle approche comptez-vous impliquer davantage les producteurs à cette dynamique ?**

Les paysans doivent être constamment à la conquête et à la maîtrise des marchés porteurs avant de se lancer dans la production.

Ils doivent avoir une culture de la transformation des produits agricoles pour créer de la valeur ajoutée aux produits avant leur mise en marchés.

Jusqu'à une date récente les organisations paysannes n'avaient malheureusement pas cette culture de recherche de gain. Mais avec les nombreux projets et programmes initiés par le gouvernement, l'on note au fil du temps une mutation des organisations de producteurs en entreprises dont le souci premier est la recherche du profit maximum. Je crois qu'il faut soutenir cette dynamique et chercher à l'amplifier sur le territoire.

**Votre mot de la fin.**

Je voudrais féliciter les paysans pour les multiples efforts qu'ils n'ont cessé de consentir pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle aux populations togolaises.

Je voudrais saisir cette occasion pour adresser mes vœux de santé, de paix et de prospérité à toutes les faitières, coopératives et groupements de producteurs

Suite à la page 7

# OTR : Ce qu'il faut retenir de la loi de Finances 2020

**L'Office Togolais des Recettes (OTR), représenté par son Commissaire Général, Philippe Kokou Tchodié, a procédé le vendredi 17 Janvier dernier à son siège à Lomé, à la présentation de la loi de finances gestion 2020. Des modifications et innovations meublent cette nouvelle loi de finances.**

L'objectif est de faire bénéficier aux populations des allègements fiscaux et autres mesures de facilitation du climat des affaires. Les mesures en faveur de l'investissement direct étranger, la simplification des modalités de paiement de la TVM, la dématérialisation des procédures de paiement des impôts, la mise en faveur du renouvellement du parc automobile sont entre autres, mesures qui facilitent le climat des affaires et allègent les charges fiscales.

Selon les explications des premiers responsables de l'administration fiscale, au titre de la loi de finances gestion 2020, les mesures proposer visent à doter l'Etat et les collectivités locales des moyens nécessaires à l'atteinte de leurs objectifs de financement des actions de développement, favoriser l'essor des secteurs économiques stratégiques tout en assurant une mise en conformité du dispositif avec les normes communautaires et à permettre une meilleure application de la réglementation



**Kokou Tchodié, Commissaire général p.i. de l'OTR**

tion fiscale en matière de lutte contre la fraude fiscale.

Les domaines de propo-

sition de réformes visent la promotion de l'investissement et l'amélioration du climat des af-

aires, l'élargissement de l'assiette fiscale, l'allègement de la charge fiscale, la simplification des procédures fiscales, le renforcement des mesures de contrôle et lutte contre la fraude et l'évasion fiscale et les ajustements techniques.

La loi cite en exemple la mise en faveur du renouvellement du parc automobile en rappelant que la mise à la consommation sur le territoire togolais des véhicules de transports, de marchandises et de personnes bénéficient des avantages comme l'abattement sur la valeur en douane de 100% sur les véhicules hybrides ou électriques à l'état neuf,

de 90% pour les véhicules neufs, de 50% pour les véhicules de 1 à 2 ans d'âge et de 35% pour les véhicules de 3 à 5 ans d'âge, l'exonération du prélèvement national de solidarité, la dispense de l'acompte IR-BIC sur les achats en gros ou importations et l'exonération de la TVA perçue au cordon douanier. Les formalités fusionnées pour des mutations de titres fonciers, l'imputation du minimum forfaitaire de perception, et le renforcement des mesures de contrôle sont les changements importants à noter dans cette loi de finance gestion 2020.

**Déla A.**

Interview exclusive du Colonel Ouro-Koura Agadazi, DG ANSAT :

**" Nous demandons à tous les paysans sur l'ensemble du territoire de se mobiliser et sortir massivement pour aller plébisciter le 22 février 2020, l'unique idéal candidat, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE qui répond au mieux aux aspirations profondes des populations rurales à travers le PND. "**

*Suite de la page 6*

et producteurs individuels pour cette année 2020 et exhorter tous les paysans togolais à soutenir et animer le PND que le chef de l'Etat à initier pour le mieux-être de chaque citoyen. Je voudrais leur dire de

continuer à cultiver la paix et la cohésion sociale en collaborant étroitement avec les forces de l'ordre et de sécurité en vue de renforcer la sécurité nationale sans laquelle aucun développement n'est possible.

Et comme nous sommes en périodes électorales, nous demandons à tous les paysans sur l'ensemble du territoire de se mobiliser et sortir massivement pour aller plébisciter le 22 février 2020, l'unique idéal candidat,

Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE qui répond au mieux aux aspirations profondes des populations rurales à travers le PND.

**Je vous remercie!**

Crimes fauniques : \_\_\_\_\_

## Les lions d'Afrique de l'ouest en danger critique d'extinction

**L'Afrique de l'Ouest abrite des lions, mais l'espèce est menacée d'extinction. Un récent rapport de l'ONG Panthera a indiqué qu'il ne reste plus que 250 lions adultes en âge de se reproduire, ainsi que 150 lions plus jeunes en Afrique de l'Ouest. Quelque 90% des 400 bêtes ont été comptabilisées dans la réserve de W-Arly-Pendjari, à la frontière du Bénin, du Burkina Faso et du Niger. Les félins sont également présents au Sénégal et au Nigeria.**

A l'instar d'autres grands félins comme le guépard et le tigre en Asie, le lion voit sa population diminuer d'année en année. Pourtant, à l'origine, les lions d'Afrique de l'Ouest vivaient sur une aire de répartition bien plus grande englobant tout l'ouest du continent. Mais ils ont perdu 99 % de ce territoire. Selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), les lions ont complètement disparu de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, de la Guinée-Bissau, du Mali, de la Mauritanie et de la Sierra Leone et probablement aussi du Ghana et de la Guinée.

L'UICN d'ajouter dans un récent rapport que la disparition des lions provient de plusieurs facteurs, majoritairement humains. Alors que les zones de chasse deviennent des terres de culture, les antilopes, les buffles et autres dont se nourrissent les lions, sont le plus souvent abattus par les chasseurs. Les lions sont aussi



traqués par les fermiers qui protègent leur bétail. Les os de lion et certaines parties de son corps sont en effet utilisés lors de rituels ou dans la médecine traditionnelle africaine et asiatique. Au Nigeria par exemple, on se sert de la graisse, de la chair, des dents, de la peau, des yeux, des reins, du cœur et du foie de lion dans le cadre de la médecine traditionnelle.

Le braconnage pour la viande de brousse, en revanche, figure en tête de liste des menaces qui pèsent sur le lion d'Afrique de l'ouest. Si à l'origine, la viande d'antilope, de buffles et gibiers était surtout consommée dans les milieux ruraux et défavorisés, elle est aujourd'hui considérée comme un mets de luxe dans des marchés comme l'Europe

et l'Amérique du Nord. Résultat, les braconniers n'hésitent pas à traquer ces animaux, réduisant par la même occasion de façon drastique le garde-manger des prédateurs comme le lion. En 2014, deux trafiquants de crocs et de peaux d'une douzaine de lions ont été arrêtés au Sénégal et en 2013, un commerçant illégal de trophées de lion et de panthère, de nationalité béninoise, a été interpellé en possession de sept peaux et cinq têtes de lion au Togo.

Au Togo, le ministère de l'Environnement reconnaît la présence de lions dans les différents parcs à l'intérieur du pays à l'instar du parc Fazao. "On voit souvent les traces des pattes de lions dans le parc Malfakasa", a déclaré le conservateur du parc. Mais selon une étude, les lions n'existeraient plus dans les différents parcs du Togo. L'étude indique cependant que les parcs peuvent être traversés par les lions venant



des autres frontières des pays limitrophes, mais que les lions n'y habitent pas.

Néanmoins, le gouvernement togolais reconnaît avoir d'abord ratifié les accords de la CITES, ensuite pris des mesures juridiques afin de décourager le braconnage et protéger les espèces en voie d'extinction. Le gouvernement s'emploie également à sensibiliser la population sur la protection des espèces. Mais force est de constater que malgré toutes ces mesures, le crime faunique y prend de nos jours une ampleur favorisée en grande partie par le phénomène de la corruption. Le lion d'Afrique de l'Ouest est donc en danger, mais un événement pourrait aider ces animaux : la reconnaissance de leur sous-espèce. En effet, selon de récentes données, les lions d'Afrique de l'Ouest seraient génétiquement distincts de leurs congénères de l'est et du sud. Or, si l'UICN

les reconnaît comme une nouvelle sous-espèce, ils seront alors inscrits sur la liste rouge et recevront un statut, en l'occurrence " en danger critique d'extinction ".

Cette subtilité pourrait alors attirer l'attention des instances internationales, comme la banque mondiale, et peut-être finalement faciliter le financement et la mise en place de programmes de protection.

Plusieurs acteurs dont l'ONG Panthera, certaines sociétés et les conservateurs des parcs nationaux du complexe W-Arly-Pendjari se sont mobilisés pour suivre les lions d'Afrique de l'Ouest, ainsi le nombre de lions matures serait en augmentation. L'UICN, qui signe une " liste rouge " comprenant 77.340 espèces animales comme végétales, ajoute que 22.784 d'entre elles dont les lions sont menacés par une extinction pure et simple. Le futur des lions de l'Afrique de l'Ouest reste sombre à cause des effets de l'homme qui réduit leur habitat et détruit leur nourriture.

**EAGLE-Togo**



## COMMUNIQUE DE PRESSE

# JOURNÉES PORTES OUVERTES

## SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DU GUICHET UNIQUE POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR AU TOGO (SEGUCE TOGO)

(Lomé, du 28 janvier au 1<sup>er</sup> février 2020)

Sous le haut patronage de Monsieur Kodjo ADEDZE Ministre du Commerce, de l'Industrie, du Développement du Secteur privé et de la Promotion de la Consommation locale, la Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo (SEGUCE Togo) a le plaisir d'informer le public, et plus particulièrement:

- les acteurs de la communauté du commerce extérieur ;
- les opérateurs économiques ;
- les importateurs et les exportateurs ;
- les banques ;
- les étudiants ;
- etc.

**du déroulement des Journées Portes Ouvertes de la SEGUCE Togo du 28 janvier au 1<sup>er</sup> février 2020 dans les locaux du siège de ladite Société de 08H 30 à 17H 30.**

**THEME : Le GUICHET UNIQUE POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR :  
Outil de facilitation des échanges au Togo.**

**La cérémonie d'ouverture de ces Journées Portes Ouvertes se tiendra le mardi 28 janvier 2020 à 09H 00.**

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous adresser à la SEGUCE Togo :

- Par téléphone au 22 20 69 20 ou au 22 23 90 00 ;
- Par e-mail : [support@segucetogo.tg](mailto:support@segucetogo.tg) ;
- Au siège de la SEGUCE Togo, rue Gbaga, quartier Ablogamé, Lomé.

Le Ministère du Commerce, de l'Industrie, du Développement du Secteur privé et de la Promotion de la Consommation locale et la SEGUCE Togo vous remercient pour votre bonne compréhension.

Visitez le site de la SEGUCE Togo au : [www.segucetogo.tg](http://www.segucetogo.tg)

Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo

Rue Gbaga - Quartier Ablogame  
BP 2024 - Lomé  
République du Togo  
[www.segucetogo.tg](http://www.segucetogo.tg)

Tel : +228 22 23 90 00  
+ 228 22 20 69 20

**L'ÉVEIL**  
de la nation

**Siège :**  
Qr Adidoadin, non  
loin de Jess Coiffure  
Té : 22 32 85 95

**Fondateur et  
Directeur de Publication :**  
Soma T. DJOBO  
(00228) 90 03 17 74

**Rédaction :**  
Biva KPELAFIA  
Moudjib FALANA  
Kalfi DJOBO  
**Secrétariat :**  
Takira AGBERE

**Imprimerie :**  
DIRECT PRINT  
**Tirage :**  
2.500 exemplaires